

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

AUDIT SUIVI 1 ISO 9001:2015

Du 28 au 30 Septembre 2022

Réunion de Clôture, le 30/09/2022

Responsable d'audit : Dr Achi AYENON

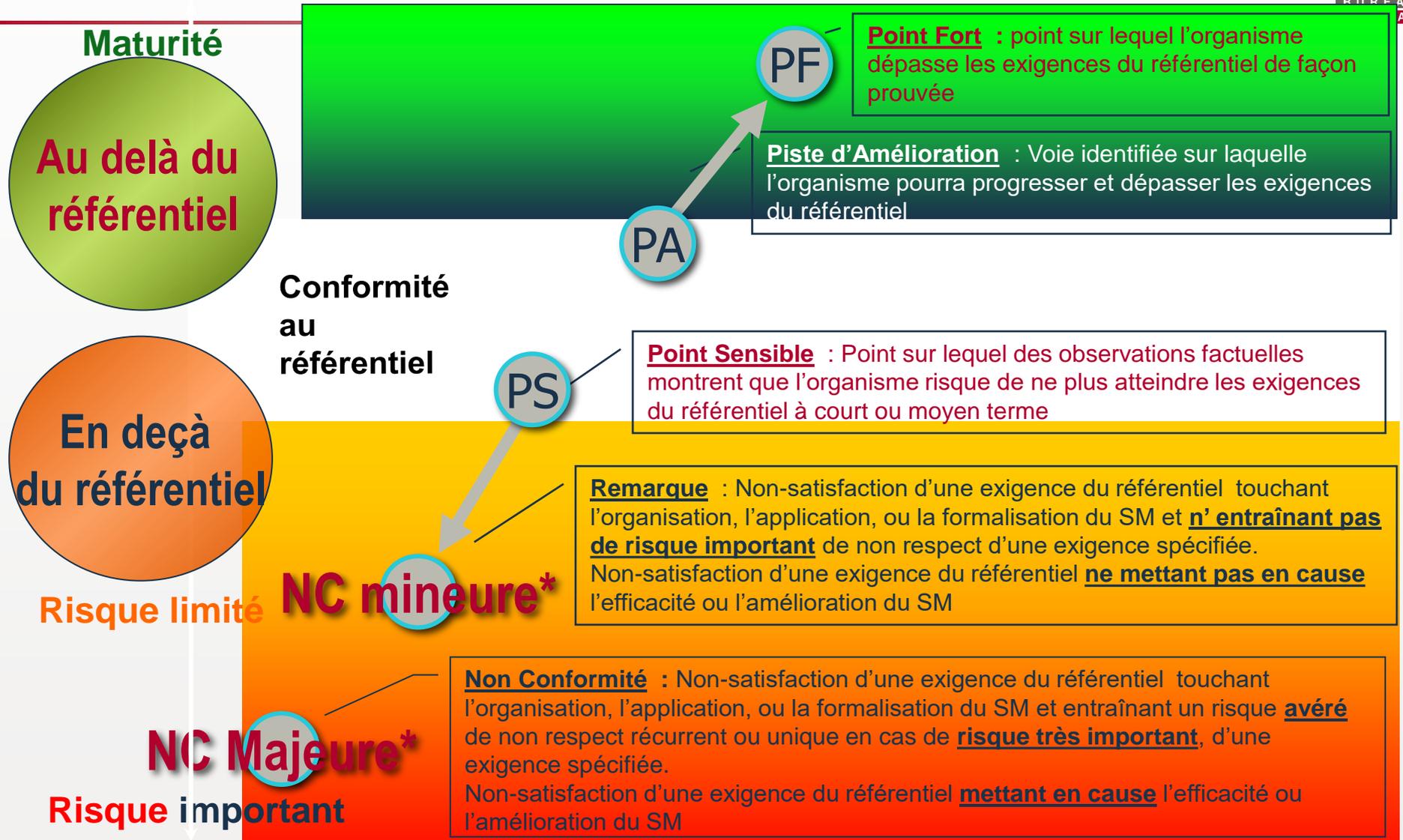
Auteur :Auguste Landry COFFI

- Evaluer la conformité **des éléments du système aux exigences de la norme ISO 9001 V 2015**
- Fournir un avis sur l'efficacité du système à atteindre ses objectifs
- L'audit a porté sur les interviews, les observations et la documentation du **système de management Qualité** sur la base d'un **échantillonnage**.

**ELABORATION DES OUTILS DE PILOTAGE ET
DES POLITIQUES ECONOMIQUES -
PRODUCTION ET DIFFUSION D'INFORMATION
ET DE DONNEES ECONOMIQUES -
COOPERATION ECONOMIQUE REGIONALE
INTERNATIONALE - SUIVI ET EVALUATION
DES POLITIQUES ET PERFORMANCES
ECONOMIQUES - PROMOTION ECONOMIQUE
ET L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA DGE**

*Sites audités: Siège (Immeuble SCIAM) + Sites annexes (Immeuble ALLIANCE
& Immeuble BELIER)*

CLASSEMENT DES CONSTATS



* A titre indicatif



POINTS FORTS

Point sur lequel l'organisme dépasse les exigences du référentiel de façon prouvée

- **Traçabilité documentaire**
- **Volonté et acteurs des processus**
- **Un programme quinquennal (2021-2025) objectif est déployé au sein de la Direction Générale de l'Economie (DGE). Des plans d'actions annuels sont planifiés et évalués par trimestre pour apprécier l'atteinte des objectifs et réagir en conséquence. Une validation des actions est faite lors d'un comité de direction.**
- **Le décret N°2016-600 du 03 août 2016 portant organisation du Ministère auprès du premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances assure la cohérence entre les missions et les activités mises en œuvre par le processus. Le respect de la réglementation est établi.**

- L'arrêté N° 409 MPMEF/DGE du 25 Novembre 2016 établit la cohérence entre les missions e les activités mises en œuvre par le processus. Ainsi le respect de la réglementation est démontré.
- Mise en place d'un tableau des engagements de service exploité à bon escient
- Les dispositions d'amélioration continue (audits, revues de processus, évaluations des performances des processus...) ont permis de produire un constat de performance encourageant du SMQ

Situation des non-conformités:

AN 2021: 05

AN 2022: 01



OPPORTUNITES D'AMELIORATION

Voies identifiées sur lesquelles l'organisme pourra progresser et dépasser les exigences du référentiel

Processus Gérer les Ressources Humaines

- Songer à une équipe projet pour la finalisation de la mise à jour des fiches de postes

Processus « Gérer la réglementation économique et les affaires juridiques »

- Améliorer les dispositions de classification et de conservation des livrables produits par le processus

Processus « Assurer la promotion de l'économie auprès des milieux d'affaires »

- Etudier la possibilité de mettre un indicateur permettant d'apprécier l'impact des activités de promotion sur les IDE.

Processus « Gérer le SMQ »

- Prendre en compte les dispositions du 9.2.2 lors de l'élaboration du programme d'audit
- Renforcer les compétences des auditeurs internes pour assurer leur performance
- Renforcer les compétences des acteurs dans le cadre de mise en œuvre d'actions correctives

Processus « Manager la DGE »

- ▶ Il est judicieux de mettre en exergue les actions non réalisées à la suite de l'évaluation du plan d'actions du trimestre 1 dans le rapport d'évaluation du trimestre 2 et s'assurer de leur traitement
- ▶ Le contenu des rubriques du tableau des risques gagnerait à être revu pour assurer sa pertinence
- ▶ Intégrer les moyens en adéquation avec les actions dans le compte-rendu de la revue de direction

PROCESSUS : GERER LA COMMUNICATION

- ▶ Les thèmes devant faire l'objet de communication gagnerait à être validés par la Direction pour assurer leur pertinence

PROCESSUS : ASSURER LE SUIVI DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

- ▶ Procéder de façon planifiée la revue des risques afin d'assurer son adéquation avec le contexte
- ▶ Il est intéressant que la Direction de la coopération économique s'implique dans l'analyse tendancielle des indicateurs

OPPORTUNITES D'AMELIORATION

Processus « ASSURER LA GESTION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE »

- ▶ Intégrer un plan d'actions dans le compte -rendu des réunions entre le Directeur et les sous-Directeurs pour un suivi des diligences
- ▶ Mettre à la disposition de la Direction les rapports d'audit de leur processus

PROCESSUS : PRODUIRE LES INFORMATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

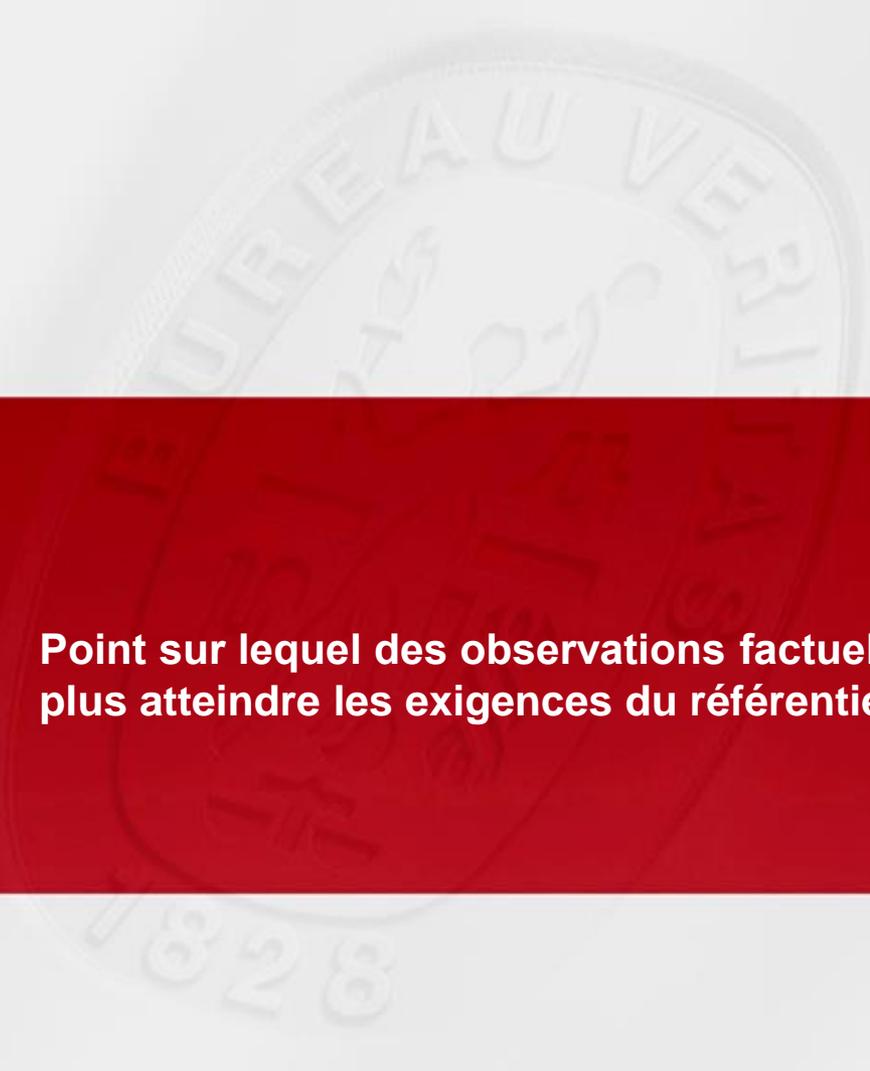
- ▶ Apprécier les retombées de l'atteinte des objectifs
- ▶ Améliorer la mise à disposition de moyens dans le cadre des activités (véhicules, ligne de téléphone , exigüité des locaux...)
- ▶ Mettre à la disposition de la Direction les rapports d'audit

Processus « GÉRER LA DOCUMENTATION ET LES ARCHIVES

Veiller à la mise à jour des moyens de maîtrise existants

Processus « GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE »

Améliorer la traçabilité sur les produits par période



POINTS SENSIBLES

Point sur lequel des observations factuelles montrent que l'organisme risque de ne plus atteindre les exigences du référentiel à court ou moyen terme

Revue de direction (9.3)

1-La revue du SMQ de la DGE est annuellement réalisée pour s'assurer que le système est approprié, adapté, efficace et en accord avec l'orientation stratégique de l'entreprise; Toutefois, il conviendrait de veiller à l'exhaustivité des retours d'informations de toutes les parties intéressées pertinentes au niveau des données d'entrée de la revue de direction.

Communication (7.4)

2-Un plan de communication a été établi et un début de mise en œuvre est constaté. Toutefois, il conviendrait de s'assurer de la prise en compte de l'ensemble des exigences (exemple : qui commande et avec qui communiquer...) afin d'apprécier son efficacité

L'organisme doit établir des objectifs qualité aux fonctions, niveaux et processus concernés (6.2.1)

3-La Direction de la coopération économique comporte des sous-directions. Il convient d'en définir des indicateurs qui seront intégrer dans le tableau de bord du processus pour une appréciation de la performance globale de la dite Direction

Déterminer les risques qu'il est nécessaire de prendre en compte... (6.1.1)

4-Le risque intitulé « retard dans la production des données économiques et financières » est survenu , donc ne plus être qualifié de risque. Il convient alors de déterminer un autre afin d'atténuer le risque de déperdition dans les prises de décision



NON-CONFORMITÉ

Non satisfaction d'une exigence

NON CONFORMITE



- ▶ Non-conformité Majeure : 00
- ▶ Non-conformité Mineure : 00



CONCLUSION

- Le Système de Management de la Qualité de la **Direction Générale de l'Economie** est structuré selon les exigences applicables de la norme ISO 9001:2015.
- Quatre points sensibles et des opportunités d'amélioration ont été détectés au cours de l'audit. Leur prise en compte aidera le système dans son processus d'amélioration continue.

Le dossier de la **DGE** sera transmis au
Comité de Certification avec

**AVIS FAVORABLE POUR LE
MAINTIEN DE LA
CERTIFICATION
ISO 9001:2015**



FIN